

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 23 juin 2006  
(convocation du 27 avril 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Juin Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à Mme. LIMOUZIN Michèle  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. NEUVILLE Michel  
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude  
M. BANAYAN Alexis à M. BREILLAT Jacques  
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert  
Mme. BRACQ Mireille à M. MERCHERZ Jean  
Mme. BRUNET Françoise à M. DELAUX Stéphan  
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain  
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise  
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André  
M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DUPRAT Christophe  
M. CAZENAVE Charles à M. SIMON Patrick  
M. CORDOBA Aimé à Mme. EYSSAUTIER Odette  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
Mme. DARCHE Michelle à Mme. FAYET Véronique

Mme. DELAUNAY Michèle à M. JAULT Daniel  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. FEUGAS Jean-Claude à M. BROQUA Michel  
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick  
M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. QUERON Robert  
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime  
M. JUNCA Bernard à M. SOUBIRAN Claude  
M. LOTHAIRE Pierre à M. LABARDIN Michel  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick  
M. PONS Henri à M. MANGON Jacques  
Mme. PUJO Colette à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. QUANCARD Joël à M. MILLET Thierry  
Mme. RAFFARD Florence à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Régie de l'Abattoir - Rapport d'activité et compte financier 2005 - Adoption**

Madame FAORO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'exercice 2005 s'est achevé sur une activité de 5 609 tonnes, en augmentation de 33,75 % par rapport à celle constatée en 2004.

La répartition par espèce a été la suivante :

ESPECES	2004		2005	
	Nombre de têtes	Poids en Kg	Nombre de têtes	Poids en Kg
GROS BOVINS	6 178	2 667 162	5 246	2 266 978
CHEVREAUX	237	2 129	302	2 707
CHEVAUX	1 247	379 654	1 202	377 966
MOUTONS	16 891	552 091	16 744	544 681
AGNEAUX	30 316	437 060	31 724	457 460
VEAUX	900	117 890	1 034	138 216
PORCS	356	37 702	19 139	1 821 078
PORCELETS	19	354	21	366
<b>TOTAUX :...</b>	<b>56 144</b>	<b>4 194 042</b>	<b>75 412</b>	<b>5 609 452</b>

Cette situation consécutive à l'arrivée, à partir du 1<sup>er</sup> mai 2005 du dernier opérateur de l'abattoir de la Réole, spécialisé en porcs a permis de relancer cette activité quasiment inexistante, depuis la réouverture de l' Etablissement à l'issue de l'incendie de janvier 1997.

Le compte financier de la Régie dotée de la seule autonomie financière s'équilibre en charges et en produits à la somme de 2 292 563,10 €

Le montant de la subvention d'exploitation versée par le budget du propriétaire s'est élevé quant à lui à 427 855,68 € pour une prévision de 498 200 €, en augmentation de 9,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Comme chaque année, la Régie dotée de la seule autonomie financière a reversé en totalité auprès du budget de la Communauté Urbaine le produit de la taxe d'usage, conformément aux dispositions de l'article L 2333-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Eu égard à l'activité 2005, (5 302,42 tonnes fiscales) ce versement a représenté une somme de 104 000 € correspondant à la prévision à laquelle il y aura lieu d'ajouter la différence entre la recette réelle et la prévision, soit : 21 296,16 €, soit un reversement total de 125 296,16 € en augmentation de 29,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Bien que meilleure au niveau de l'activité proprement dite (+ 33,75 % par rapport à 2004) la situation purement comptable reste difficile, le versement d'une subvention d'équilibre le démontre.

Cependant et malgré une période difficile quant à l'effectif, due au départ à la retraite de trois agents, tout a été fait pour que les contraintes réglementaires et celles liées à la gestion de l'effectif, puissent être prises en compte dans les meilleures conditions.

Conformément à la réglementation en vigueur, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir arrêter le compte financier de la Régie dotée de la seule autonomie financière de l'abattoir pour l'exercice 2005, en adoptant les termes de la délibération suivante :

Vu les dispositions du code général des Collectivités territoriales, notamment l'article R 2221-85,

Vu les décrets et les instructions ministérielles sur la comptabilité publique et notamment l'instruction M42 régissant la comptabilité des services publics locaux de gestion des abattoirs,

Vu le budget de l'exercice 2005 et les décisions modificatives qui s'y attachent,

Vu l'avis favorable émis par le Conseil d'exploitation de la Régie de l'abattoir, lors de la réunion du 23 mai 2006,

Vu le compte financier préparé par l'agent comptable sur présentation de son Président, le Conseil de Communauté arrête le compte financier de l'exercice 2005, comme suit :

Le compte de résultat de l'exercice 2005 s'établit :

En charges à :.....	2 292 563,10 €
En produits :.....	2 292 563,10 €
ACTIF : .....	833 079,33 €
PASSIF : .....	833 079,33 €

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

le groupe des Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 juin 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
6 JUILLET 2006**

M. JEAN-PIERRE FAVROUL

